

PLACE VISIONS



UN NOUVEL AVENIR POUR LA
PLACE DES TERREAUX

SOMMAIRE

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE	p.5
L'ÉDITO DU DIRECTEUR DE LA COMMISSION	p.7
PRÉSENTATION DE LA JCE DE LYON	p.8
PLACE AUX PARTENAIRES	p.10
LA MISE EN PLACE	p.16
PLACE À L'ENQUÊTE	p.22
PROJET SUR PLACE	p.30
PLACE AU DÉBAT	p.54
CONCLUSION	p.62
REMERCIEMENTS	p.63



L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Cher lecteur,

La Jeune Chambre Économique de Lyon, association réunissant des jeunes citoyens entrepreneurs de 18 à 40 ans, porte dans son ADN sa capacité à être force de proposition sur les questions d'aménagement du territoire.

Une des premières actions qu'elle a menée est d'ailleurs la commission tourisme en 1954 qui avait pour but de montrer les richesses oubliées du Vieux Lyon.

Aujourd'hui, avec Place O Visions, la JCE démontre à nouveau son envie toujours plus grande de participer à la vie de la cité, sa volonté d'ouvrir le champ des possibles, et sa capacité à se projeter dans la ville de demain.

Une ville est en perpétuel mouvement, en perpétuelle remise en question quant à l'évolution des modes de vie, au rapport à entretenir avec le patrimoine construit – dans quelle mesure rénover ou faire table rase pour innover ? – mais aussi à l'image qu'elle suscite. C'est dans ce cadre que Place Ô Visions s'est positionné : prouver qu'une place emblématique de notre belle ville de Lyon peut, malgré certains freins apparents, se remettre en concordance avec la vie de son quartier, la vie des lyonnais mais aussi par l'image qu'elle renvoie. Je félicite la commission et ses deux directeurs de commission successifs, Audrey RIGAUD et Benjamin BAYARD, pour leur travail remarquable.

Je vous souhaite de prendre autant de plaisir à découvrir ce projet que j'ai eu à suivre son avancée.

Bonne lecture,

Dorothee LEISEING

Présidente de la JCE de Lyon 2015





L'ÉDITO DU DIRECTEUR DE LA COMMISSION

Agir sur son environnement, son avenir et surtout sa cité, est l'objectif de tout membre impliqué au sein de la Jeune Chambre Economique.

Le projet Place Ô Visions s'inscrit dans ce cadre. La place des Terreaux représente un extraordinaire laboratoire d'expérimentation démocratique par l'association des citoyens et la sollicitation de leur avis bien en amont d'un projet de rénovation urbaine classique et de ses traditionnelles enquêtes publiques.

Au-delà de la vision prospective que peut représenter la démarche que nous avons entreprise, celle-ci nous a surtout permis de démontrer la faisabilité juridique d'un tel projet et cela malgré le scepticisme de certains responsables politiques.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent le résultat de plusieurs mois de travail, menés par une équipe de bénévoles dont l'envie de faire bouger les lignes et d'innover fut le leitmotiv pour faire évoluer ce lieu fortement symbolique de la ville de Lyon et de son histoire.

Je tiens à les remercier chaleureusement et les féliciter énergiquement pour leur investissement et leur enthousiasme.

De l'enquête des citoyens aux arguments des avocats en passant par les différents projets étudiants, vous aurez ainsi l'opportunité de vous faire une idée plus précise des possibilités ouvertes afin de redonner à cette place emblématique le rayonnement et l'attractivité qui lui reviennent. Une envie des citoyens, des possibilités de projet séduisantes, une faisabilité juridique, ne manque plus qu'une volonté politique pour concrétiser ce projet citoyen... nous sommes cependant convaincus de cette volonté au regard du plan de rénovation initié ces derniers mois.

Benjamin BAYARD

Directeur de commission Place Ô Visions



PRÉSENTATION DE LA JCE DE LYON



La Jeune Chambre Économique est le premier réseau de jeunes citoyens actifs.

Elle est une organisation apolitique et indépendante, ancrée dans le tissu économique et social local, constituée de jeunes de 18 à 40 ans. C'est une cellule de réflexion et d'actions au service du développement de la cité.

LA JCE C'EST 5 AXES DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL :

- › Agir pour l'emploi
- › Développer l'économie
- › Aménager le territoire
- › Être solidaire
- › Préserver l'environnement

La Jeune Chambre Internationale est présente dans 120 pays. Représentée à l'Organisation des Nations Unies, elle collabore étroitement avec des organisations internationales et ONG telles que l'OMS, la Chambre de Commerce Internationale, l'UNESCO ou l'UNICEF.

Chiffres clés en FRANCE :

- › 2 200 Membres
- › 160 JCE locales
- › 6 000 Projets / an
- › 600 Formateurs
- › 60 000 Anciens membres

CHIFFRES CLÉS À LYON

48
membres

200
projets
portés

60
ans

A Lyon, elle est représentée auprès du Conseil de Développement du Grand Lyon, au MEDEF, à la Mission Locale et au CESER par le biais de la Fédération des Jeunes Chambres Economiques Rhône-Alpes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Lyon, notre association a notamment initié dans le domaine de l'aménagement du territoire :

- La rénovation des façades du Vieux Lyon et l'inspiration de la loi Malraux du 4 septembre 1962 créant les Secteurs Sauvegardés (1956)
- La création de l'association « Lyon Metro » pour promouvoir l'idée d'un métro à Lyon (1963)

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS MENÉES PAR LA JCE DE LYON DEPUIS SA CRÉATION :

www.jce-lyon.org/backstage/

DATES CLÉS :

1944 :

Fondation de la Jeune Chambre Internationale (JCI)

1952 :

Création de la Jeune Chambre Économique Française

1954 :

Création de la Jeune Chambre Économique de Lyon

1976 :

Reconnaissance d'utilité publique de la JCEF





PLACE AUX PARTENAIRES





Parce que le monde bouge.

Tout comme CIC Lyonnaise de Banque, la Jeune Chambre Economique de Lyon porte dans ses gènes l'esprit d'entreprendre, d'innover. Elle ne cesse d'apporter sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Le projet Place Ô Visions illustre parfaitement cette philosophie, et propose à la collectivité de s'interroger sur le devenir et l'évolution d'un site prestigieux à Lyon, la place des Terreaux.

En 2015, CIC Lyonnaise de Banque célèbre ses 150 ans d'existence. Un siècle et demi d'histoire rendu possible par ses clients, ses collaborateurs, et par un profond et réel engagement dans son environnement économique. Depuis toujours, notre établissement s'est impliqué aux côtés des industriels, des entrepreneurs, et des institutions qui ont contribué à faire rayonner nos territoires. Aujourd'hui, plus que jamais, CIC Lyonnaise de Banque demeure au sein du Groupe CM CIC un acteur bancaire majeur au service des entreprises, mais aussi du grand public, des particuliers et des professionnels.

Notre ancrage historique au cœur de la capitale des Gaules, avec un siège situé sur la presqu'île, nous a rendu sensibles aux interrogations architecturales et patrimoniales soulevées par la JCE.

Depuis son lancement, nous accompagnons le projet Place Ô Visions : cette démarche d'innovation, de modernité tout en respectant la continuité historique du site nous a séduit. C'est pourquoi nous avons notamment accueilli dans nos murs les étudiants de l'école d'architecture de Lyon, pour leurs premiers ateliers de recherche et de réflexion.

Nous souhaitons à la JCE bonne chance dans le déroulement de son projet, et tout le succès qu'elle mérite.

Isabelle BOURGADE

Directeur Général de CIC Lyonnaise de Banque





POURQUOI L'ENSAL ?

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon fait travailler chaque année ses étudiants de master 2 sur un projet tourné vers le patrimoine, un sujet sensible pour les lyonnais et d'actualité, comme par exemple la réhabilitation de l'Hôtel Dieu ou encore du Couvent de la Visitation.

La réflexion menée par la Jeune Chambre Economique de Lyon sur la place des Terreaux s'accordait en tous points aux projets encadrés par l'ENSAL, le partenariat s'imposait alors comme une évidence.

La réhabilitation de la place des Terreaux est un sujet complexe et complet. Il mêle urbanisme, architecture, patrimoine, art et aménagement urbain.

© Extrait du livre «Places de Lyon, portraits d'une ville», de Jean Pelletier et Charles Delfante, aux éditions Stéphane Bachès.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

Si nous avons répondu favorablement à la proposition de la Jeune Chambre Economique de Lyon d'envisager ensemble la réhabilitation de la place des Terreaux c'est parce qu'elle offrait une belle opportunité aux élèves de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon d'inscrire dans un projet d'aménagement une réflexion sur l'évolution de la notion de patrimoine engagée dans le domaine d'étude de master « Architecture, Formes, Transformations ».

Il s'agit en effet de comprendre que la valeur patrimoniale d'un lieu est constituée de différentes dimensions liées certes à son histoire mais aussi à son usage, à sa valeur artistique comme paysage urbain mais aussi à sa mémoire, celles-ci étant changeantes selon les perceptions que la société contemporaine en a. Dès lors, comment saisir sans les figer dans des formes matérielles ces valeurs dont nous héritons d'une part et que nous interprétons et construisons d'autre part ?

C'est ce défi que les élèves ont relevé à travers des projets qui disent à la fois l'esprit du lieu et son adaptation souple aux enjeux actuels en pensant sa permanence en terme de structure morphologique et sa polyvalence en terme de réversibilité tout en offrant aux citoyens des images propres à développer un imaginaire sur lequel pourrait se fonder une nouvelle histoire partagée de la place des Terreaux.

François TRAN

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon





The image shows a city square with a fountain in the background. The fountain has a central figure and is surrounded by water. In the foreground, there are people walking and sitting at outdoor cafe tables under white umbrellas. The buildings are multi-story with many windows. A large diagonal graphic, split into blue and white, covers the right side of the image. The text 'LA MISE EN PLACE' is written in blue, bold, sans-serif capital letters across the center of the image.

LA MISE EN PLACE

GENÈSE DU PROJET

Depuis quelques années, d'importants travaux visant à rénover et moderniser notre ville de Lyon sont engagés par les institutions. Dernièrement, la place Bellecour et la place des Jacobins ont été entièrement repensées, offrant ainsi aux Lyonnais de nouveaux espaces de convivialité.

Une place majeure de Lyon est pourtant encore «écartée» des projets urbains : la place des Terreaux. Les débats publics liés à sa détérioration, l'attachement des Lyonnais à cette place emblématique, nous ont motivé à constituer un groupe de réflexion sur ce sujet en 2013.

L'objectif de la JCE de Lyon : être force de proposition pour inciter les élus lyonnais à entreprendre les travaux nécessaires à la rénovation de la place des Terreaux.

ÉLÈMENTS CLÉS DE LA PLACE DES TERREAUX

Cette place est une pièce majeure de l'espace urbain lyonnais. Elle représente depuis des siècles les pouvoirs politiques, le dynamisme économique et culturel et la ferveur populaire qui la rendent si importante dans le cœur des Lyonnais.

L'Hôtel de Ville, le Musée des Beaux-Arts, la fontaine de Bartholdi, les colonnes de Buren et les terrasses en font une des places incontournables de la Ville de Lyon.



Barrettes lacunaires complétées par du bitume



Affaissement de la chaussée



Mouvements de sol



Fontaines hors d'usage



Dalles disloquées

RAPPELS : HISTORIQUE ET CONTEXTE

ORIGINE

Bâtie sur ce qui était initialement une zone marécageuse entre Saône et Rhône, la place des Terreaux s'érige sur les anciens fossés du bourg de Lyon cédés en 1559 par les religieuses de l'abbaye Saint-Pierre. Elle prend sa forme urbaine actuelle au XVII^{ème} siècle avec la construction de l'Hôtel de Ville et du Palais Saint-Pierre. Dès lors, elle porte le nom de place des Terreaux et devient une place publique majeure de Lyon. Depuis sa création, elle est bordée par les immeubles du bas des pentes de la croix rousse et surtout de deux monuments remarquables : l'Hôtel de Ville et le Palais Saint-Pierre.

Au XIX^{ème} siècle le côté ouest sera finalement clos par la construction du massif des Terreaux. La volonté d'espace traversant est-ouest entre les fleuves est conservée par les passages «en traboule».

ÉVOLUTION

Au fil du temps, la place évolue et connaît plusieurs aménagements :

- au XVII^{ème} siècle, deux fontaines se succèdent en son centre,
- au XVIII^{ème} siècle, une troisième fontaine est mise en place, puis deux petites fontaines jumelles alors adossées aux angles de l'Hôtel de Ville. A cette époque, elle est la place la plus fréquentée de la ville. A la révolution, elle prendra le nom de «Place de la Liberté» et sera le lieu symbolique de la révolution. Un décor éphémère est mis en place pour chaque fête symbolique célébrée sur cette place.
- au XIX^{ème} siècle, une fontaine est mise en place côté ouest, puis la ville achète au sculpteur Auguste Bartholdi la célèbre fontaine que nous pouvons encore admirer aujourd'hui.

AMÉNAGEMENT ACTUEL

En 1992, un nouveau réaménagement est lancé sous la direction de l'architecte Christian Drevet et l'artiste Daniel Buren. 69 petites fontaines bordées de 14 piliers avec une signature forte de l'artiste ornent la place. Créant initialement un véritable jeu de lumière, cette œuvre a subi les affres du temps et de la vie urbaine. La place des Terreaux a perdu au cours des dernières années l'identité et le cachet qui l'animaient depuis plus de trois siècles. Le sol est déformé par la circulation et la présence du parking souterrain, les fontaines ne fonctionnent plus, les dalles sont rompues, etc. L'œuvre de l'artiste ne rayonne plus et l'état des aménagements urbains qui la composent porte aujourd'hui atteinte à l'usage et à la renommée de cette place symbolique.

“

ELLE PREND SA
FORME URBAINE ACTUELLE
AU XVII^{ÈME} SIÈCLE ...
ET DEVIENT UNE
PLACE PUBLIQUE MAJEURE
DE LYON

”

“

AU FIL DU TEMPS
LA PLACE ÉVOLUE
ET CONNAÎT PLUSIEURS
AMÉNAGEMENTS

”

MÉTHODOLOGIE D'ACTION

VOLONTÉ DES LYONNAIS L'ENQUÊTE

OBJECTIF ?

Recueillir le ressenti des lyonnais sur la place actuelle et les souhaits de chacun pour la place de demain

COMMENT ?

- 1 > Interviewer les représentants d'associations d'usagers et de riverains, des élus et des personnalités politique diverses.
- 2 > Réaliser une enquête publique auprès des citoyens (lyonnais, rhônalpins et personnes de passage) par internet et lors de deux journées sur le terrain

CONCLUSION ?

Etablir une synthèse des enquêtes et définir les priorités des lyonnais.

VISIONS POUR DEMAIN LE WORKSHOP

OBJECTIF ?

Démontrer le panel de possibilités d'avenir pour la place des Terreaux.

COMMENT ?

- 1 > Rechercher et compiler la documentation historique et urbaine
- 2 > Etablir un cahier des charges à partir des éléments recueillis
- 3 > Mener un workshop* avec les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon - 9 projets présentés.

.....
* Workshop : cas pratique sous forme d'un atelier de travail d'une semaine intégré au programme pédagogique des étudiants en dernière année d'architecture qui officieront par groupe de 2 ou 3 afin de présenter une analyse architecturale et urbaine, proposer un parti d'intervention et réaliser une esquisse de la future place.
.....

POSSIBILITÉS JURIDIQUES LE DÉBAT

OBJECTIF ?

- 1 > Clarifier le statut de la place, l'état du Droit en la matière et le rôle que peuvent et doivent jouer les citoyens et les pouvoirs publics
- 2 > Apporter des pistes de réflexion et des solutions sur le plan juridique dans le cas où l'artiste s'opposerait à toute transformation de la place et où nous devrions donc faire face à la problématique de propriété intellectuelle.

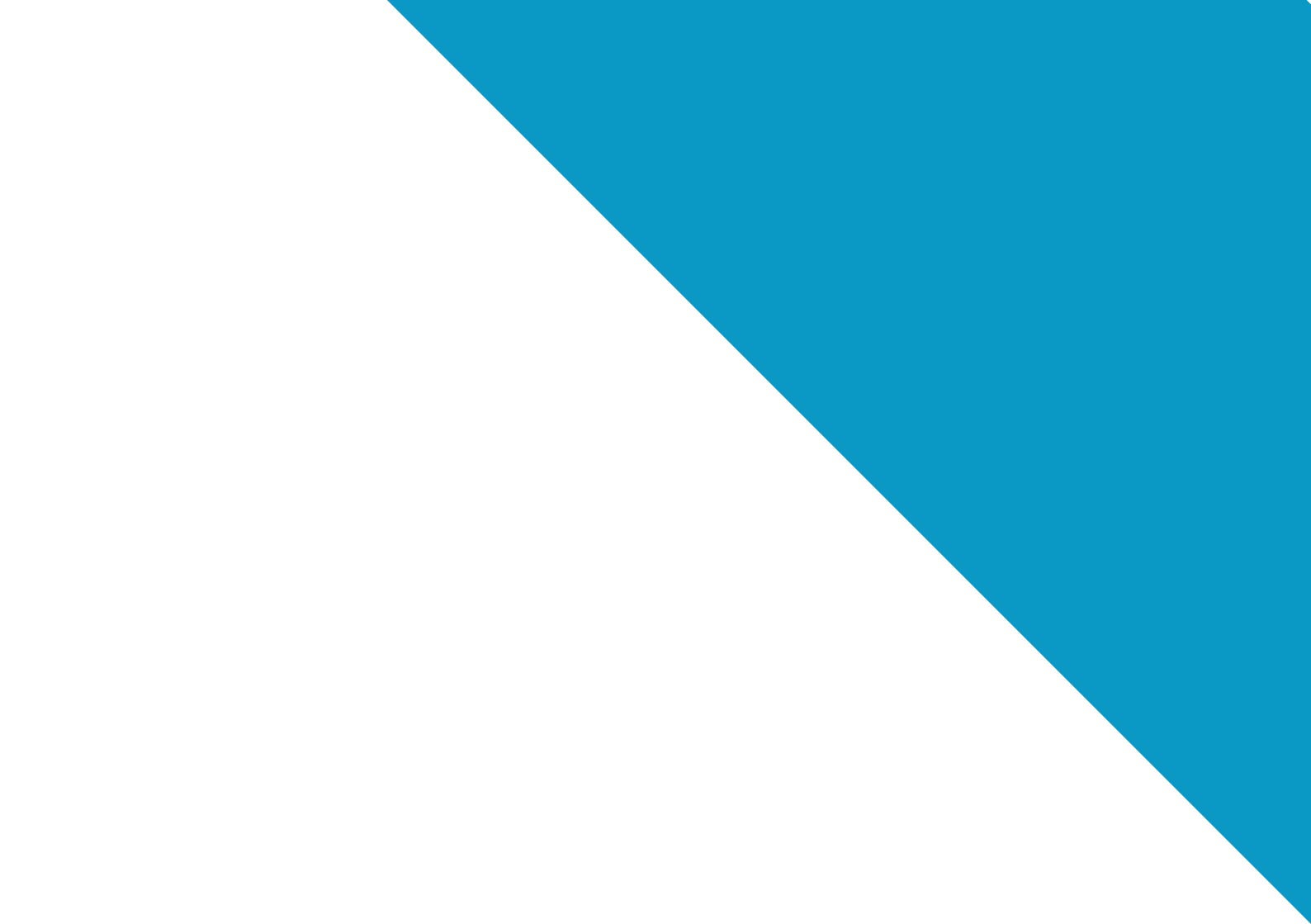
COMMENT ?

- 1 > Organiser un débat en présence de juristes
- 2 > Présenter au grand public les projets des étudiants

ET MAINTENANT LE LIVRET

La réalisation de cet ouvrage nous permet de présenter notre démarche et chacune de ses étapes aux élus, personnalités et acteurs de la cité qui pourront agir pour le futur de la place.







PLACE À L'ENQUÊTE

LA PHASE D'ENQUÊTE

“

DES ENTRETIENS
AVEC DES
PERSONNES ENGAGÉES
AUPRÈS DE LEUR CITÉ

”

A LA RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS

POURQUOI LES REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS ?

Pour leur connaissance du quartier, leur attachement au patrimoine local, leur attention aux préoccupations des riverains qui en font des interlocuteurs privilégiés avec qui nous avons souhaité nous entretenir. Nous sommes ainsi allés à la rencontre de représentants d'associations d'usagers (Association « Les Droits du Piéton »), de préservation du patrimoine (Association Renaissance du Vieux Lyon) ou de riverains (Association du Quartier des Capucins – Bas des Pentes).

LEUR REGARD SUR LA PLACE ACTUELLE

› Des abords et une circulation difficiles

De nombreuses problématiques existent en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, d'adaptation des passages piétons et de la place aux déficients visuels (dispositif anti intrusif obsolète, bornes inox non identifiables ...), d'accès et de circulation de manière générale sur la place.

› Une place déconnectée du reste de la ville

Malgré son histoire qui la positionne au cœur de la vie économique, sociale et politique, la place semble de plus en plus dissociée de son environnement au sein de la presqu'île.

› Des atouts architecturaux et sociaux à la dérive

Avec la fermeture permanente de la porte de l'Hôtel de Ville et de la Galerie des Terreaux, la place perd une grande partie de sa valeur ajoutée sur le plan architectural. Dans l'axe nord / sud c'est le lien social qui se perd entre les quartiers chics de la presqu'île et les pentes plus populaires.

› Il manque ...

Du calme, de la verdure, de l'ombre, de la fraîcheur, des bancs ...

LEUR VISION DE LA PLACE DE DEMAIN

› Des espaces conviviaux

Un aménagement urbain innovant fermant l'accès aux véhicules et créant une véritable « zone de rencontre » dédiée aux piétons.

› Un lieu adapté à tous

Un aménagement urbain aux normes en vigueur, une signalétique innovante et interactive adaptée aux personnes en situation de handicap (bornes parlantes, caractères grossis, écran avec un contraste adapté à l'image de ce qui se fait sur les Smartphones pour les déficients visuels), une signalétique mettant en valeur le positionnement de la place au cœur du patrimoine lyonnais (lien vers les différents sites touristiques et monuments lyonnais).

› Une place « désenclavée »

Grâce à l'ouverture des portes de l'Hôtel de Ville sur le modèle de ce qui se fait pour le musée ou à minima remplacées par une grille ajourée donnant de la perspective sur l'intérieur du bâtiment et sa cour. Un accès au parking souterrain devrait être ouvert du côté de la Galerie des Terreaux.

› Une place animée

Grâce par exemple à l'organisation d'un marché hebdomadaire de fruits et légumes ou par l'intégration de Kiosques (point info touristes, fleuriste, presse / cartes postales, souvenirs de Lyon, places de spectacle ...).

› Plus de sécurité

Une attention particulière portée sur la sécurité et la quiétude des rues avoisinantes (activités nocturnes, commerces ...) afin de favoriser la flânerie, la détente et la diversité.

CONCLUSION

« **Savoir allier esthétique, vie sociale, histoire et cadre de vie** »

Le travail de l'architecte devra être appréhendé dans sa globalité avec ses compétences techniques, sa capacité d'analyse, sa créativité, son regard sur l'histoire de la place et son attachement à donner du sens au projet.

“

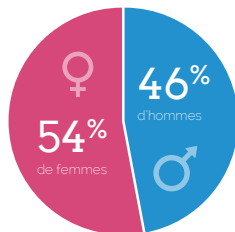
UN SONDAGE AUPRÈS DE CEUX QUI Y VIVENT AU QUOTIDIEN

”

LE PANEL DES PERSONNES SONDÉES :

503 PERSONNES

De 25 à 54 ans



Code postal

1 - Que pensez-vous de la place des Terreux dans son état actuel ?

Attractivité générale

Place laissée à la nature

Aménagements urbains

Mise en valeur des bâtiments

Eclairage

Circulation

Accès

Très mauvais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mauvais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Neutre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très bon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - En terme de rénovation de la place, souhaitez-vous ? Une ...

... refonte totale ... rénovation avec intégration d'innovations ... remise en état à l'identique

3 - D'après les propositions suivantes, quel usage souhaitez-vous pour la place des Terreux ?

Lieu de rencontres (Pour se donner rendez-vous, boire un verre, dîner entre amis)

Lieu de rassemblements (Pour organiser des manifestations sportives, culturelles, politiques...)

Lieu de repos et détente (Pour flâner, lire, contempler les bâtiments)

Lieu de passage (Pour circuler entre Rhône et Saône)

Très importante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peu importante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans importance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 - Quelle place souhaitez-vous accorder à la voiture par rapport au piéton sur la place des Terreux ?

Aucune Faible Moyenne Importante

5 - L'accès à la place depuis les autres lieux de la presqu'île (Opéra, Quai de Saône) vous satisfait-il ?

Oui Non Sans avis

6 - Si non, souhaitez-vous un accès via ?

Les accès actuels avec des trottoirs élargis

Des rues adjacentes réservées aux modes doux (Piétons, vélos, transports en commun)

Un accès par l'Hôtel de Ville (Cheminement entre Terreux et Opéra)

Un accès par la Galerie des Terreux (Cheminement entre Terreux et Martinière)

Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7 - Quels aménagements de la place des Terreux souhaitez-vous ?

Aucun, un espace vierge comme actuellement

Des bancs

Des installations ludiques (Aires de jeux pour enfants, Terrains de boule, Echiquier géant...)

Des fontaines et bassins complémentaires à la fontaine principale

Des installations artistiques (Sculptures, Espaces d'exposition)

Des kiosques (Fleurs, Journaux, Points d'information...)

Des places de stationnement

Une piste cyclable

Des arbres (Pour l'ombrage)

Des buissons (Pour la délimitation d'espaces)

Des pelouses

Des massifs de fleurs

Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8 - Quelle ambiance pour la place des Terreux souhaitez-vous ?

Minérale (sans végétation comme actuellement)

Végétale (avec intégration d'arbres, buissons, parterres de fleurs)

Aquatique (présence de multiples fontaines et bassins en plus de la fontaine principale)

Un éclairage intense et classique (Comme celui de la Rue de la République)

Un éclairage innovant (Coloré et évolutif selon les ambiances)

Un éclairage d'ambiance (Tamisé, avec des jeux d'ombres et de lumières)

9 - Pour terminer quelle est votre place Lyonnaise préférée ?

10 - Un mot pour définir cette place préférée ?

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

QUE PENSEZ VOUS DE LA PLACE DES TERREAUX DANS SON ÉTAT ACTUEL ?

› Son attractivité générale ?

« Des citoyens déçus ».

Plus de la moitié des interviewés (52%) la considèrent comme mauvaise à très mauvaise.

› La mise en valeur des bâtiments ?

« Un potentiel incontesté ».

Plus de 59% la considèrent comme satisfaisante. L'architecture des bâtiments est un véritable atout pour la place des Terreaux.

› La place laissée à la nature ?

« Une place trop minérale ».

Presque tous (92%) s'accordent à dire que la nature est un élément manquant sur la place.

› Ses accès ?

« Un accès limité ».

Plus de la moitié des personnes sondées (55%) les trouvent mauvais.

› L'aménagement urbain ?

« Côté aménagement, il reste beaucoup à faire ».

69% considèrent l'aménagement urbain comme insatisfaisant.

› La circulation ?

« Un sujet qui ne fait pas l'unanimité ».

› L'éclairage ?

« Des avis partagés ».

“
52% PENSENT
QUE L'ATTRACTIVITÉ GÉNÉRALE
EST MAUVAISE
”

DES LEÇONS À EN TIRER

“

55% DES INTERVIEWÉS
SOUHAITENT UNE **ÉVOLUTION DE LA PLACE**
ET 32% UNE **REFONTE TOTALE**

”

LA PLACE SOUHAITÉE SERAIT :

- › Un lieu de rencontres, de rassemblements, de repos (pour boire un verre, flâner ...)
- › Entièrement piétonne avec une piste cyclable
- › Un lieu de passage entre le Rhône et la Saône
- › Un aménagement végétal avec des arbres, des buissons, des massifs de fleurs pour délimiter les espaces (notamment entre les terrasses de cafés).
- › Un lieu aménagé avec des bancs et des œuvres artistiques, sans bassin ni fontaine supplémentaire
- › Une place illuminée par un éclairage ambiant et innovant (coloré)
- › Accessible par des rues aménagées de trottoirs élargis
- › Accessible par des rues adjacentes réservées aux modes doux
- › Accessible grâce à un accès par l'Hôtel de Ville (cheminement entre les Terreaux et l'Opéra) et par la Galerie des Terreaux

LA PLACE SOUHAITÉE NE SERAIT PAS :

- › Un espace ludique
- › Uniquement minéral
- › Uniquement un lieu de passage
- › Un lieu ouvert à la circulation



**EN QUELQUES ADJECTIFS,
LES INTERVIEWÉS SOUHAITENT UNE PLACE :**

Verdoyante
& naturelle



*LYONNAISE
& authentique*



Harmonieuse

Accueillante
& **CONVIVIALE**

Culturelle &
générationnelle

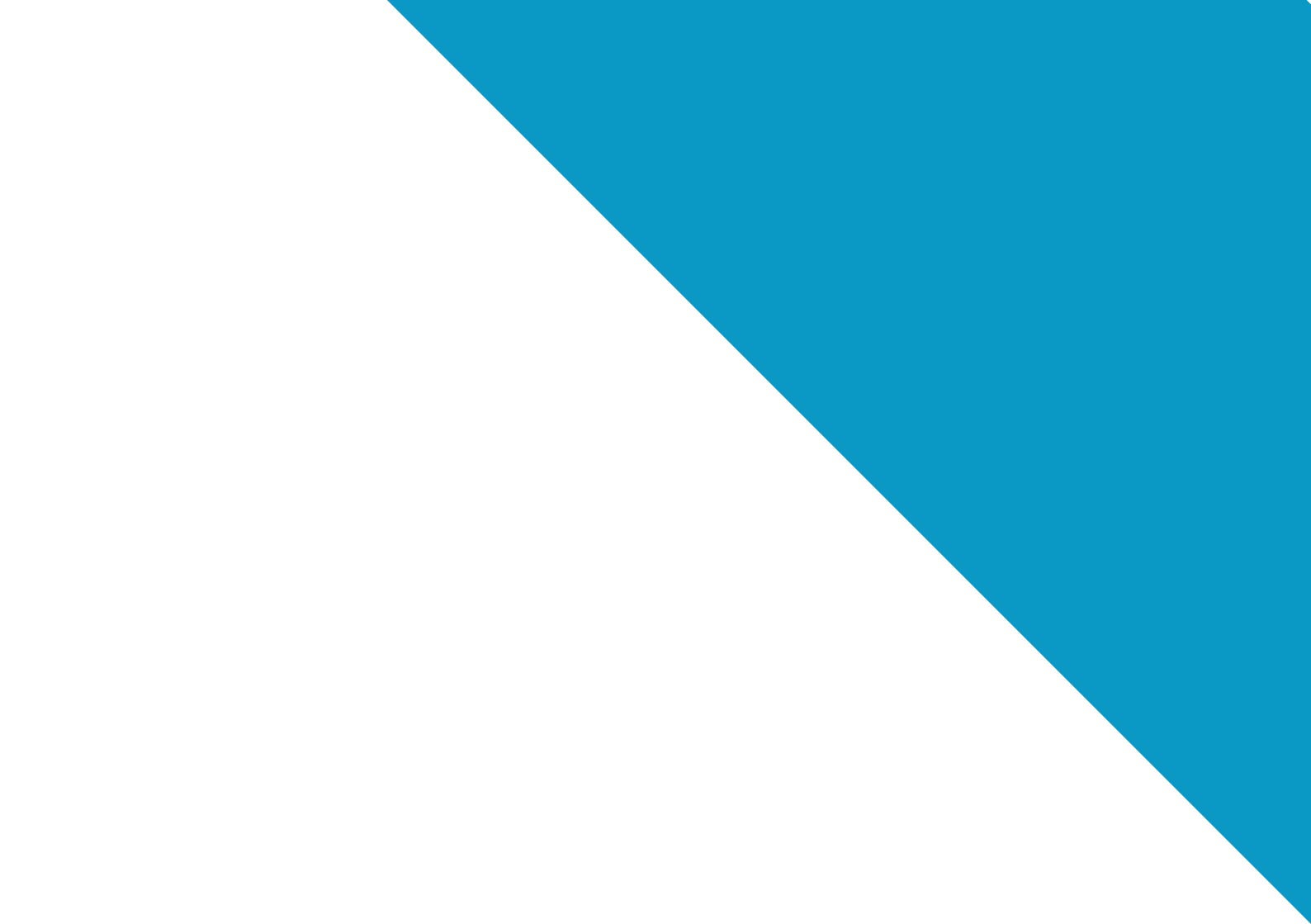
CALME
& *reposante*



**Spacieuse
& AÉRÉE**

**JOLIE
& agréable**







PROJETS SUR PLACE

LE WORKSHOP ETUDIANT

OBJECTIFS DU WORKSHOP

La phase d'enquête a permis de recueillir l'avis des lyonnais quant à l'avenir de la place des Terreaux et surtout leurs envies, leurs souhaits, leurs rêves !

Pour mettre des images et des matériaux sur leurs mots nous avons établi un cahier des charges sur lequel les élèves architectes ont pu plancher pendant quelques jours.

Les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon devaient donc présenter des projets respectant les souhaits des lyonnais émis dans les résultats des enquêtes menées sur le terrain.

Il était important, au regard des valeurs d'innovation de la Jeune Chambre Economique, que les projets réalisés proposent une place des Terreaux innovante.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CAHIER DES CHARGES :

- › Prendre en compte le contexte architectural et patrimonial : le Palais Saint-Pierre, l'Hôtel de Ville et la Fontaine Bartholdi sont classés Monuments Historiques.
- › Prendre en compte l'œuvre de Daniel Buren dans le parti architectural de réfection de la place
- › Conserver en place la fontaine Bartholdi (local technique inclus dans le parking)
- › Porter une attention particulière aux terrasses, en raison du rôle important des cafés sur la place
- › Donner une place importante à l'éclairage urbain, la ville de Lyon étant renommée pour la qualité de ses illuminations
- › Conserver en place le parking souterrain
- › Prendre en compte le passage de la ligne C3 sur la place et les câbles du trolley (en attente d'une révision du plan de circulation de la presqu'île)

Des éléments graphiques ont été demandés aux étudiants :

- › Un plan de situation
- › Un plan masse à l'échelle du quartier
- › Deux perspectives présentant les extrémités de la place : angles NO et SE
- › Minimum une coupe transversale ou longitudinale





DÉROULEMENT

Regroupant 29 étudiants répartis en 9 groupes, le workshop s'est tenu sur plusieurs lieux du 18 au 22 novembre 2013.

▶ Durant la première demi-journée, les étudiants ont été accueillis au sein de la Salle du Conseil d'Administration du CIC Lyonnaise de Banque, à Lyon. L'objet de cette matinée d'accueil était de communiquer aux étudiants la finalité de notre démarche et le cahier des charges auquel ils devaient répondre. Une base de données a été fournie aux étudiants pour gagner du temps et permettre le lancement de la conception dès le premier jour du workshop.

▶ Ces éléments ont été appuyés par une présentation de la politique de réhabilitation du patrimoine entrepris par le CIC sur son siège social de la rue de la République à Lyon, ainsi que par une visite guidée de la place des Terreaux et un descriptif de son histoire depuis l'antiquité, par l'association Explora Lyon.

▶ Les 4 jours suivants se sont déroulés dans les locaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture à Vaulx-en-Velin.

Jours et nuits les étudiants ont travaillé à la conception d'une nouvelle place des Terreaux, encadrés par les enseignants de l'ENSAL afin de formaliser leurs projets.

▶ La dernière demi-journée a été consacrée à la présentation des projets réalisés devant les membres de la commission Place Ô Visions et les professeurs responsables du programme pédagogique.

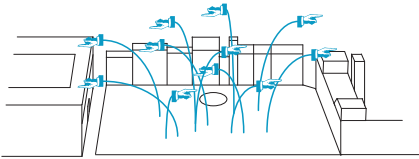
DOCUMENTATION

Le workshop est un projet sur une très courte période. Afin de faire gagner du temps aux étudiants et de leur permettre d'avoir de bonnes bases avec une documentation commune, l'équipe de la Jeune Chambre Economique a rassemblé de nombreuses données historiques, écrites, photographiques et graphiques.

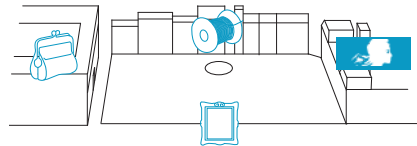
Un dossier leur a été remis comprenant les éléments suivants :

- › Cahier des charges Place Ô Visions
- › Histoire de la place : Centre presqu'île - la place des Terreaux
- › Connaître son arrondissement Lyon 1er
- › Guide Iconographie des Terreaux (source Musée Gadagne)
- › Iconographie de l'Hôtel de Ville
- › Places de Lyon, portrait d'une ville
- › Plans et illustrations de 1350 à nos jours
- › Revue de presse avant et après travaux
- › Bibliographie des ouvrages et sources documentaires consultées

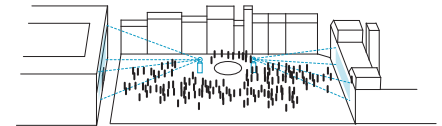
CONSTAT GLOBAL :



PLACE DYNAMIQUE



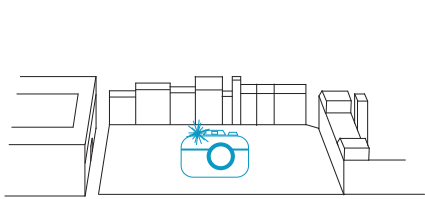
PLACE SYMBOLIQUE



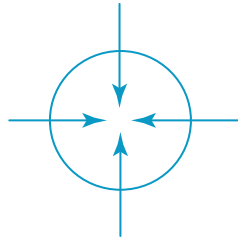
PLACE ÉVÈNEMENT

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET ANTHROPOLOGIQUES DE LA PLACE

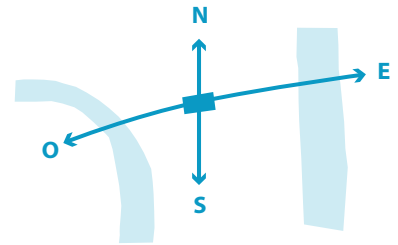
La place des Terreaux est en ébullition et en évolution régulière depuis sa création au XVIII^e siècle. A l'image des édifices à caractère patrimonial, elle porte les traces de son histoire et de la société qui l'anime. Pièce urbaine historique et véritable cœur de Lyon, elle est un organisme vivant pour lequel le mouvement est nécessaire à l'épanouissement.



PLACE TOURISTIQUE



PLACE RENFERMÉE SUR ELLE-MÊME



PLACE CARREFOUR

Les étudiants ont tous présenté une analyse de la place. Une représentation graphique des multiples identités de la place de Terreaux résumé la situation ci-après (schémas réalisés par le groupe d'étudiants Sarah COUDRY, Margaux DUTILLY, Etienne FRESSONNET)

C.U.B.E.

Antoine **AVALLE** – Baptiste **BERNARD**
Vanessa **BRÜGGER** – Nedjma **MAURY**

ENJEU :

Mettre en évidence les façades des immeubles situés au nord de la place afin de rétablir l'équilibre avec l'architecture imposante des façades de l'Hôtel de Ville, du Palais Saint-Pierre et de la Galerie des Terreaux.

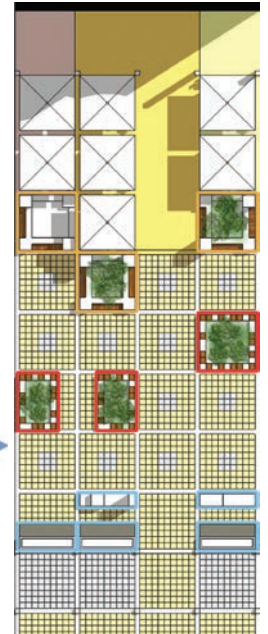
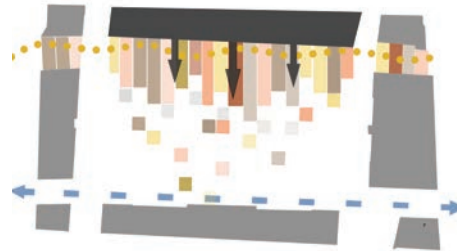
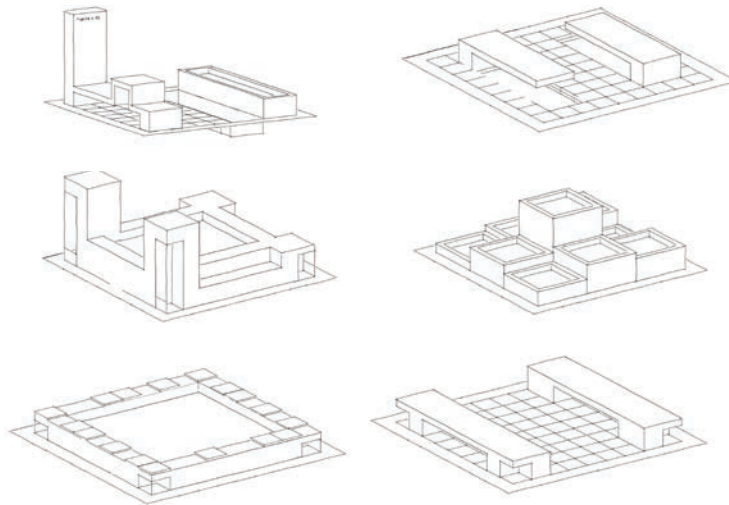
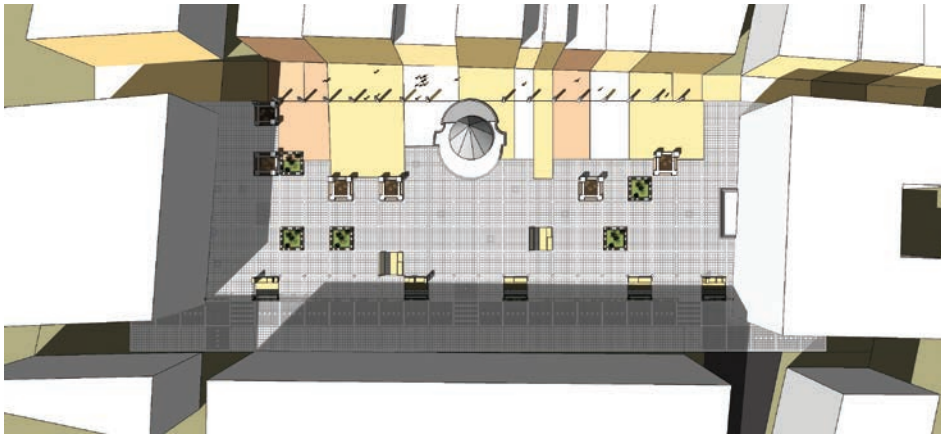
ADN :

Réaliser un travail de «rabattement» symbolique des façades sur le sol de la place afin d'en faire des terrasses de tailles variables simulant l'avancée des pentes de la Croix Rousse sur la place.

ATOUTS :

Développer un système de mobilier urbain s'adaptant aux dimensions de la trame de Daniel Buren et venant s'intégrer dans les carrés structurant la place, selon trois variations et hauteurs différentes, alliant ainsi les assises, la végétation, le marquage au sol des accès aux lieux publics culturels et des vitrines de commerces.







PLACE AU PARCOURS

Sarah **COUDRY** – Margaux **DUTILLY**
Etienne **FRESSONNET**

ENJEU :

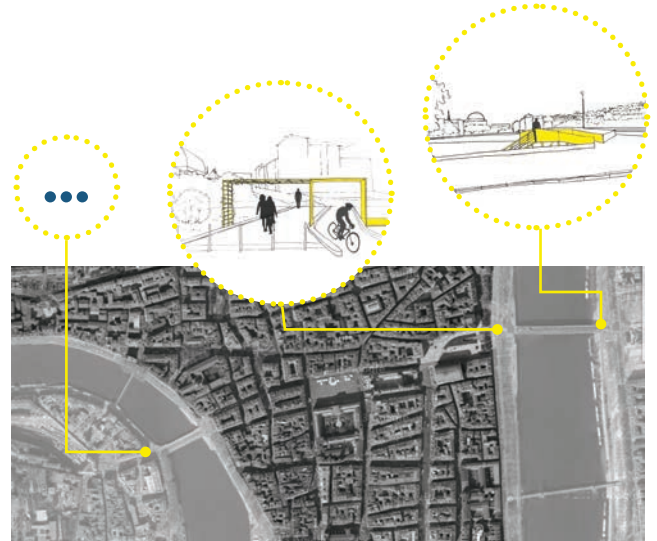
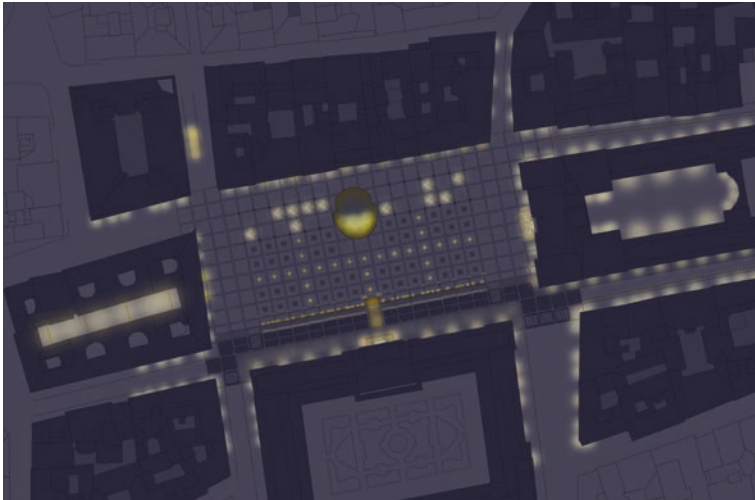
Reconsidération de la place dans un système global en l'intégrant alors à un parcours «balisé» afin de recréer un axe de circulation piéton sur la presqu'île qui soit est-ouest et non plus uniquement nord-sud : un lien entre Saône et Rhône.

ADN :

Maîtrise du coût du projet par une intervention minimale sur la place des Terreaux et une mise en scène de celle-ci au travers d'un parcours s'étendant de la place du Maréchal Lyautey à la gare Saint-Paul. Ce parcours est rappelé par des balises, des éléments artistiques et mobiliers urbains de couleur jaune.

ATOUTS :

Ouverture de l'Hôtel de Ville pour en faire la porte d'entrée de la place - Réhabilitation de la Galerie des Terreaux en passage couvert tout en maintenant le principe de parcours continu - Séparation de la place de la zone de circulation par l'intégration d'une piste cyclable, d'une bande de végétation basse et de bancs.



RÉSURGENCES HISTORIQUES

Rémy **GODET** – Léa **MORGAND**
Marianne **PLANCHAIS**

ENJEU :

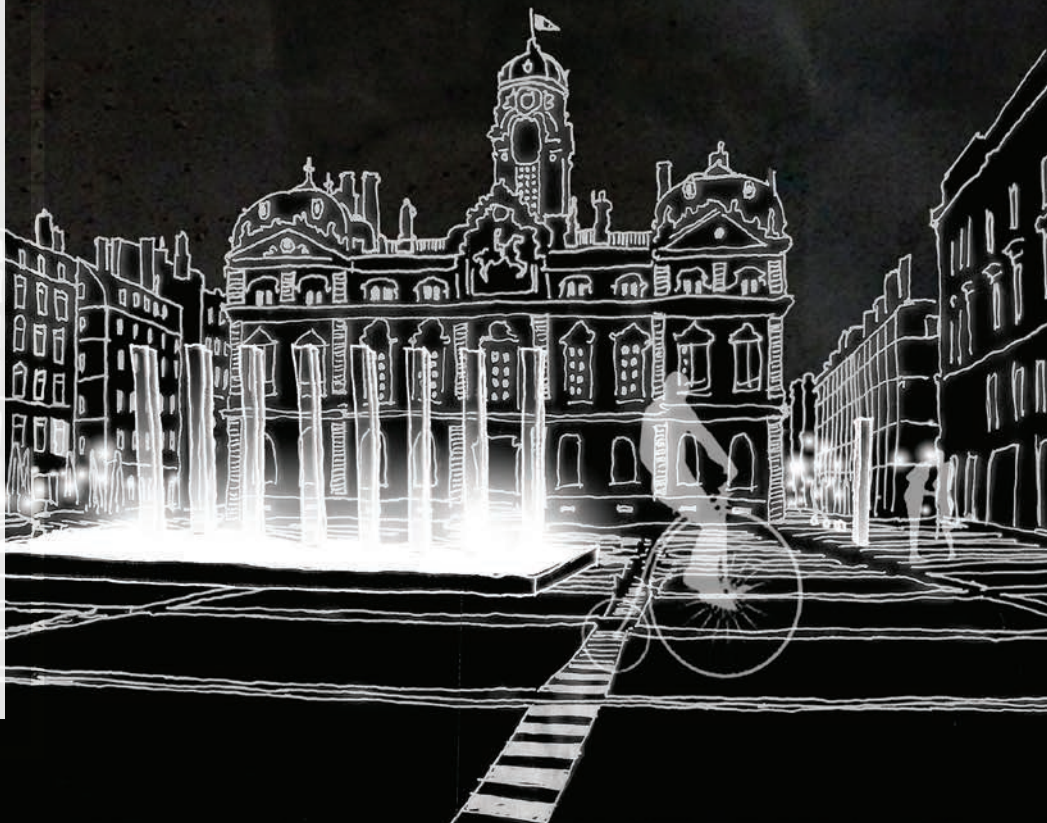
Inscription nouvelle de la place dans son environnement urbain et dans le XXI^{ème} siècle, tout en évoquant son histoire.

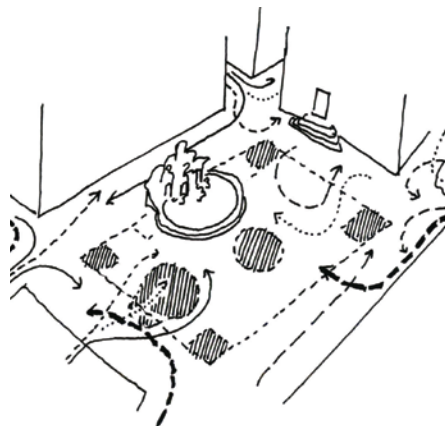
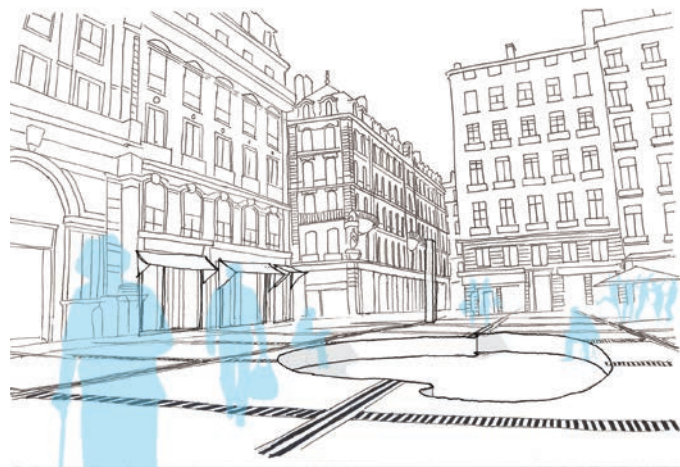
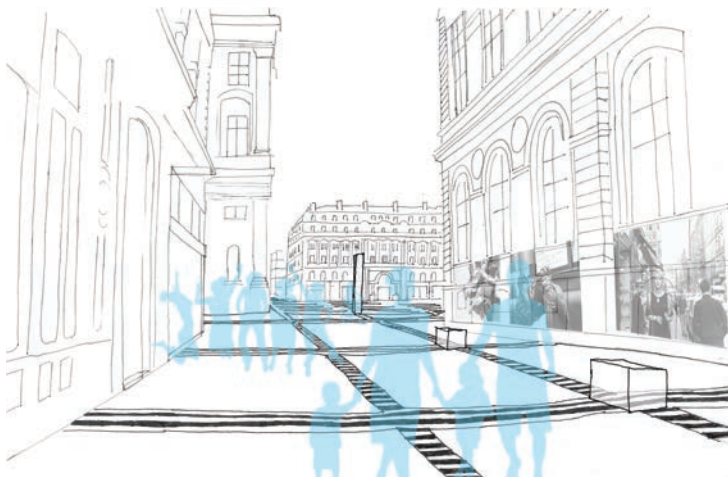
ADN :

Extension de la trame de Daniel Buren jusqu'à la place de la Comédie et l'Opéra. Mise en place des éléments rappelant divers monuments ayant marqué la place tout au long de son histoire, comme l'ancien emplacement de la fontaine Bartholdi ou le théâtre de bois et ses colonnes en face de l'Hôtel de Ville.

ATOUTS :

Transformation du quartier en un nouveau lieu de déambulation piétonne et analyse les strates historiques qui positionnent la place en témoin de l'histoire de la ville de Lyon.







URBAN SLIDE

Benoît **BRET** – Claire **JOACHIM** – Benjamin **POIGNON**

ENJEU :

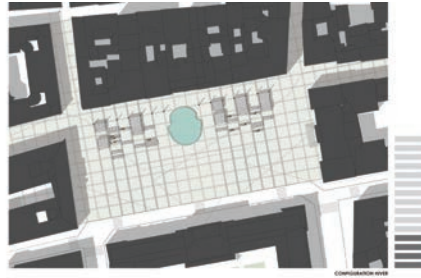
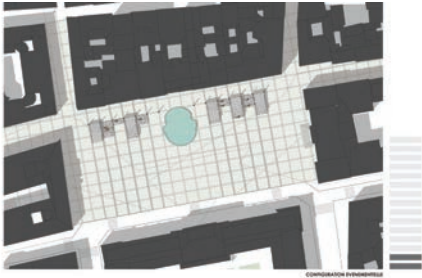
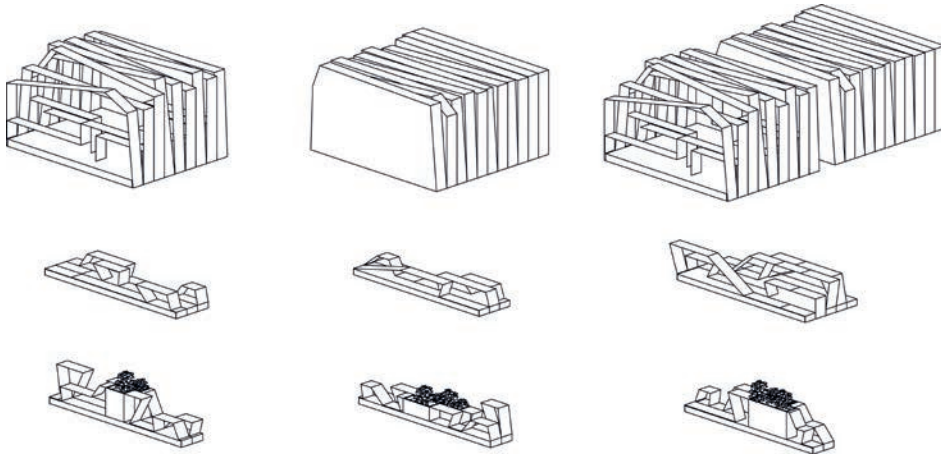
Mise en place de diverses configurations permettant de faire évoluer la place des Terreaux en fonction des événements et des époques de l'année.

ADN :

Disposition sur la place des Terreaux de modules mobiles se déployant le long de rails, depuis la limite nord de la place, vers la façade du Palais Saint-Pierre et se divisant en deux catégories. Les modules les plus importants abritant divers kiosques et les modules plus petits servant d'assise pour les usagers de la place.

ATOUTS :

En hiver, les modules sont proches de la limite nord pour profiter au maximum du soleil et rester proches des cafés qui donnent sur la place. En été, les modules se déploient vers le sud et viennent occuper l'ensemble de la place. Lors d'événements, comme au soir du 8 décembre, les modules sont tous repliés contre la façade nord et occupent un espace minimal pour ne pas perturber la manifestation. Le jour, la trame de Daniel Buren, est soulignée par ce nouveau mobilier, la nuit, elle disparaît et laisse apparaître une seconde trame, celle des usages au travers d'un cheminement lumineux, tracé au sol.





SCÈNE URBAINE

Aurélia **DELSIGNORE** – Anaëlle
KISCHENAMA – Violetta **APASSOVA**

ENJEU :

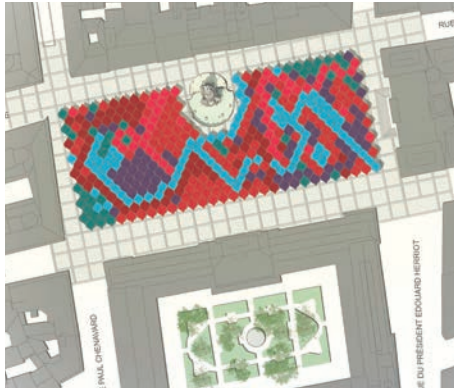
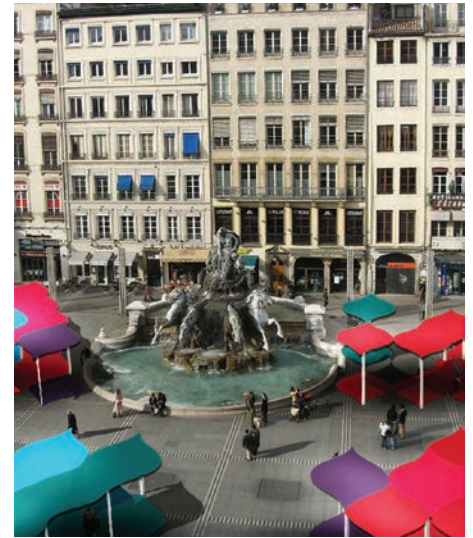
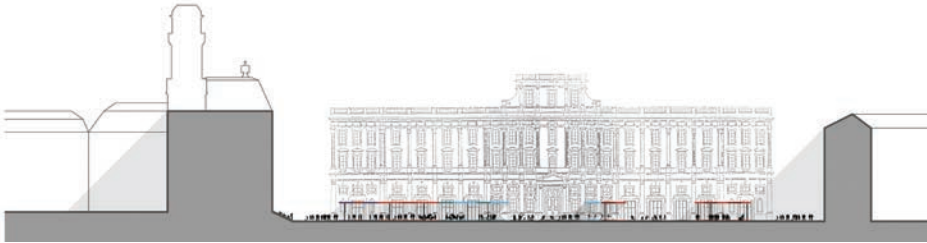
Création d'un véritable lieu artistique et événementiel sur la place des Terreaux afin que l'art ne soit plus uniquement observé, contemplé mais désormais vécu, partagé et accessible.

ADN :

Mise en place d'une structure modulaire et amovible, adaptable selon les besoins sur la place et se composant de modules colorés assemblables les uns aux autres jusqu'à occuper toute la place. Le projet se veut artistique et constituerait une véritable œuvre d'art depuis les immeubles alentour.

ATOUTS :

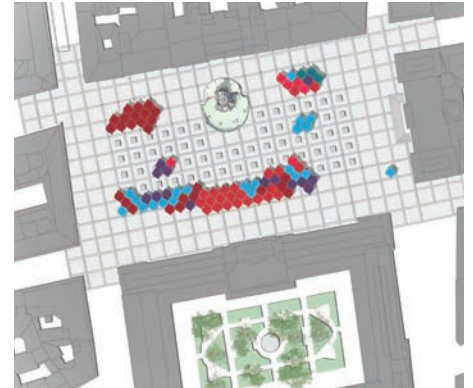
C'est une place d'expression et de liberté artistique qui est offerte à Lyon, grâce à cette installation éphémère évolutive avec son temps, modulable et adaptable pour les citoyens et permettant l'exploitation de la Galerie des Terreaux comme lieu de gestion des modules et de coordination des événements.



Plan masse



Plan été



Plan hiver

TECTONIQUE DES TERREAUX

Vianney **CHARMETTE** – Isabelle
GOURLAT – Estelle **MARTIN-LYET**

ENJEU :

Soulèvement du sol comme suite à un mouvement géologique, révélant ainsi de nouveaux axes de circulation et de nouveaux usages guidés par des variations de niveaux aux morphologies et typologies diverses.

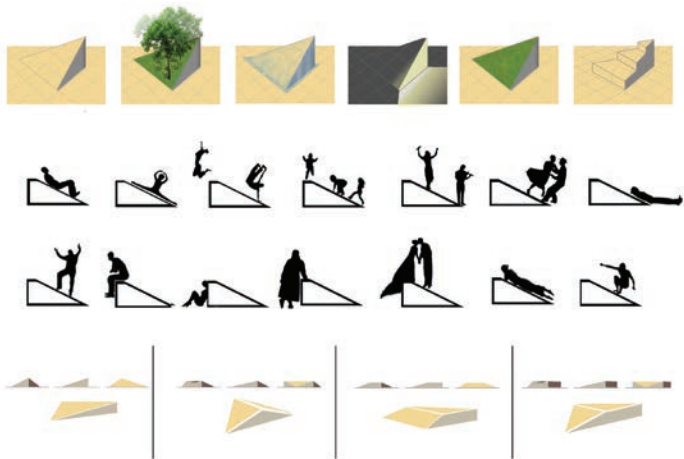
ADN :

Maintien de la philosophie du projet de Daniel Buren via une modification des matériaux, de la morphologie et des usages de la place afin de rendre cette place plus attractive, lumineuse et chaleureuse.

ATOUTS :

Introduction d'une pierre calcaire de couleur claire et d'éléments surélevés de formes diverses permettant d'intégrer des arbustes de faible hauteur, des jeux de lumières et des assises.







TRESSAGE VÉGÉTAL

Fernand **GUISELIN** – Adam
LOURIKI – Adrien **MAGIS**

ENJEU :

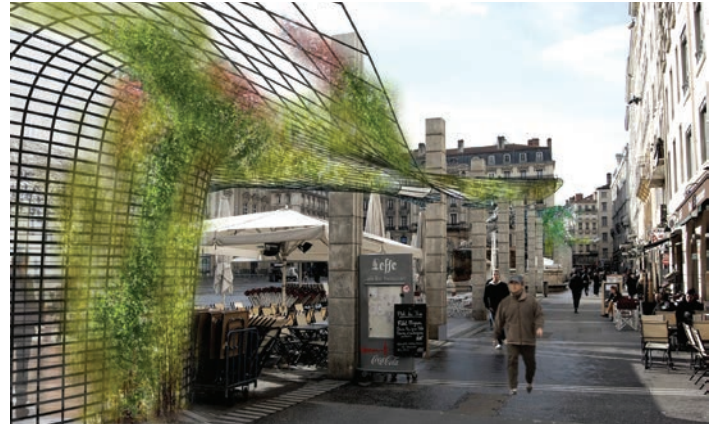
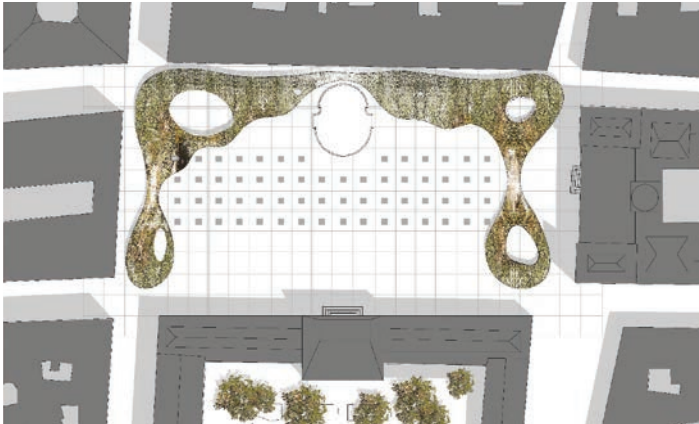
Création d'un nouvel équilibre des rapports entre le jardin du Musée des Beaux-Arts et la place des Terreaux en apportant du végétal afin d'atténuer la forte minéralité de la place

ADN :

Conservation de la trame de Daniel Buren et intégration de végétaux évoluant au fil des saisons, par l'installation de plantes hors sol disposées sur un système de pergolas.

ATOUTS :

Facilitation de l'appropriation de la place au plus grand nombre par des installations diverses (square, kiosques, arrêt de bus ...) et l'introduction d'une tonnelle végétale géante favorisant la fraîcheur en été.



TRATTOPUNTO

Marianne **BOUVERESSE** – Michela **DONATO**
Amandine **RIOU** – Sophie **RUYER**

ENJEU :

- Transformation de la circulation directe actuelle en une circulation séquencée entre différents points de l'espace.
- Modification du champ de vision axé sur l'Hôtel de Ville afin d'apprécier la diversité des points de vue et changer l'usage actuellement restreint aux terrasses de cafés en une libre appropriation de l'espace.

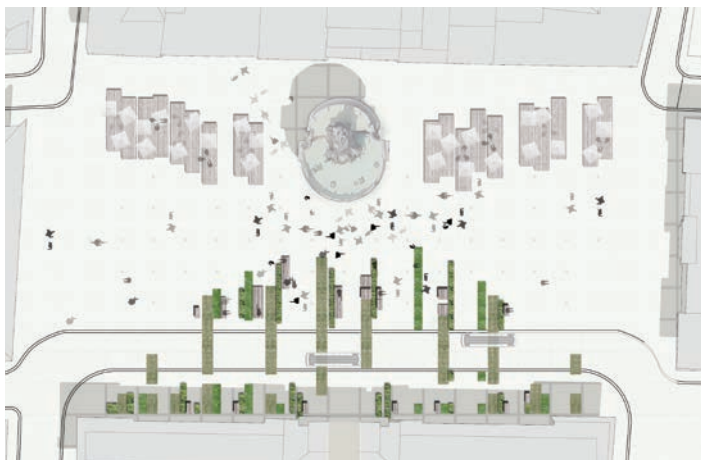
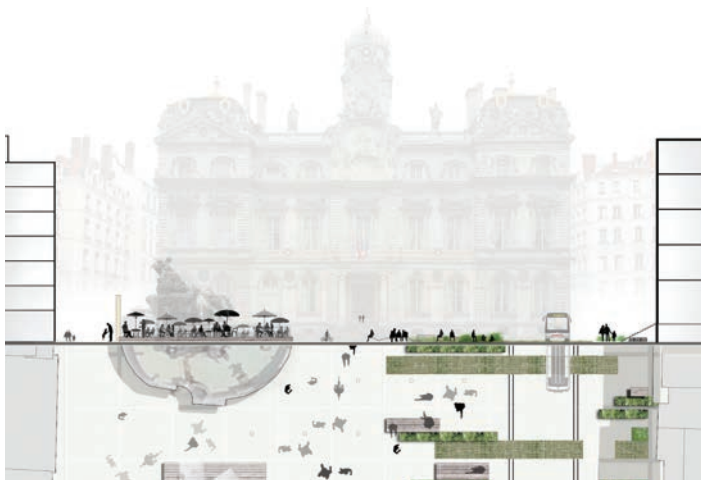
ADN :

Évolution à partir de la trame de Daniel Buren pour affiner celle-ci jusqu'à la transformer en un quadrillage serré dans lequel viennent s'intercaler du mobilier urbain et des terrasses en bois et 3 niveaux de végétation basse (praticable, basse et dense).

ATOUTS :

Appropriation totale de la place, tonalités chaudes et intégration de végétal et de bois afin de rééquilibrer l'esprit minéral actuel de la place.







ONDULATIONS

Mickaël **CUILLERAT** – Jason **HULEUX**
Ugo **NATALONI**

ENJEU :

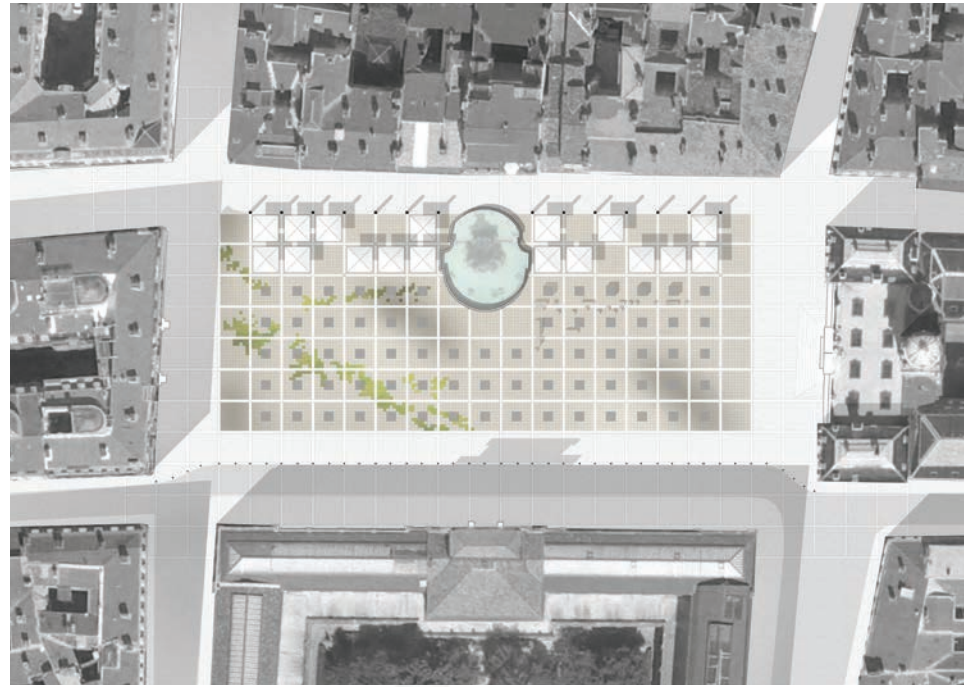
Soulèvement du sol pour apporter du mouvement, abriter des services (agence TCL, vitrine du musée ...) et réintroduire de la végétation et de nouveaux usages.

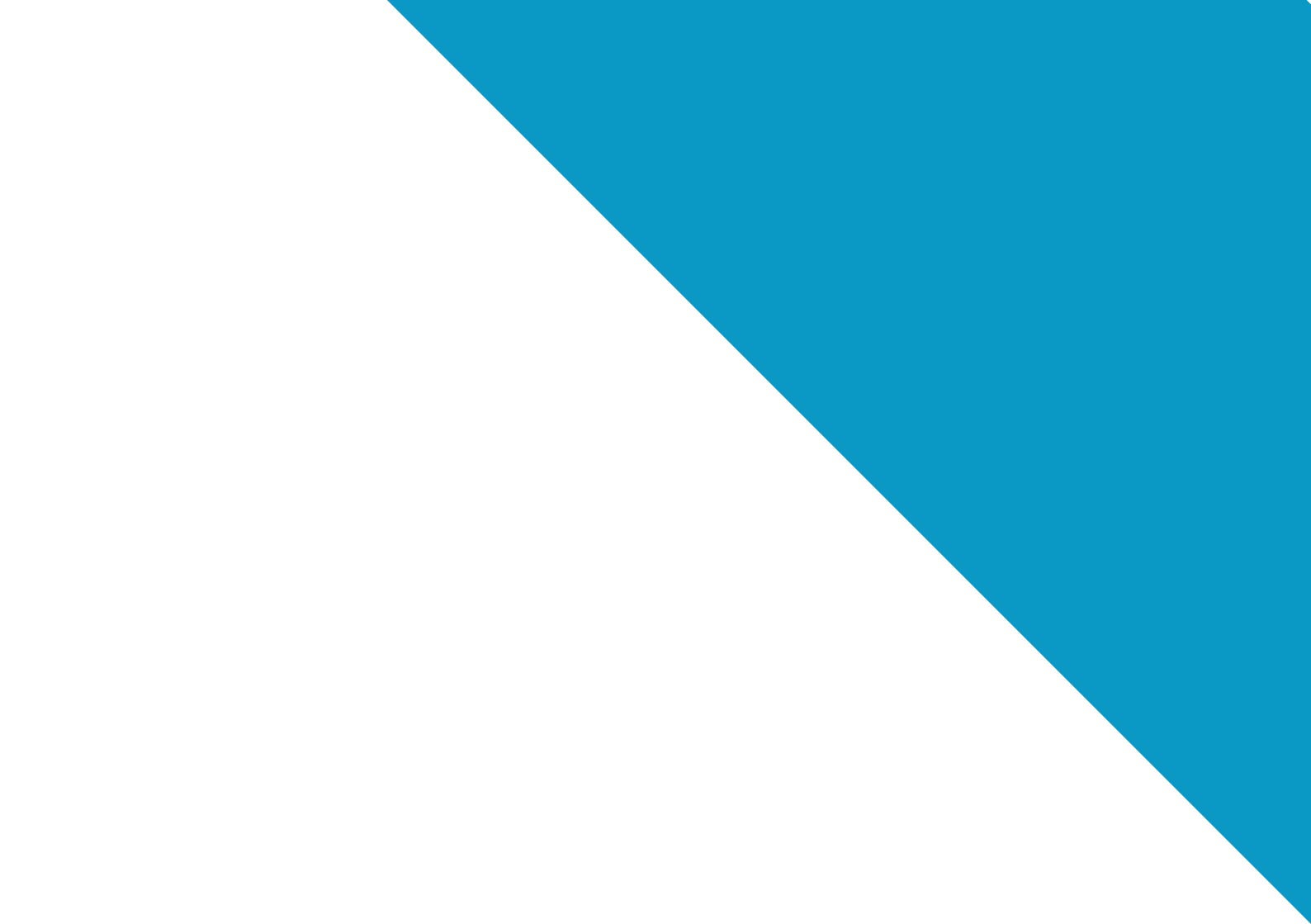
ADN :

Réinterprétation de la trame de Daniel Buren par un redécoupage de l'espace sous forme de pixels d'où émergent le mobilier urbain et le végétal.

ATOUTS :

Métamorphose totale de la place avec une vision innovante de l'exploitation de l'espace. Le mouvement permet de s'affranchir de la présence du parking sous-terrain afin d'intégrer du végétal, d'offrir une vitrine extérieure permanente au Musée des Beaux-Arts et un point d'accueil Office de Tourisme.







PLACE AU DÉBAT

DE L'ARTISTIQUE AU JURIDIQUE

Comprendre les attentes de chacun, imaginer des projets, rêver de la place de demain ... n'étaient que les premières étapes. Pourquoi se lancer dans cette démarche ? Quels atouts, quelles craintes, quels freins ont été à l'initiative de notre réflexion ?

Aujourd'hui une très grande majorité des acteurs de la ville (citoyens, artistes, élus ...) s'accordent à dire que la place des Terreaux est détériorée et qu'elle ne peut rester dans cet état.

Nous pouvons alors faire face à 3 cas de figures :



**RÉNOVATION
À L'IDENTIQUE** DE LA
PLACE EN ACCORD
AVEC L'ARTISTE



**ÉVOLUTION EN
COLLABORATION
AVEC L'ARTISTE**
AU TRAVERS D'UNE
RÉFLEXION COMMUNE
AVEC DES ARCHITECTES



**OPPOSITION
DE L'ARTISTE**
À TOUT PROJET DE
RÉNOVATION. QUELLES
SOLUTIONS JURIDIQUES
PERMETTRAIENT DE
FAIRE FACE À UNE TELLE
SITUATION ?

Situation la plus complexe mais néanmoins probable, l'opposition de l'artiste à toute évolution n'est pas à négliger et confère une véritable légitimité à la 3^{ème} partie de ce livret : Le débat juridique.

Entre Droit de la propriété intellectuelle défendant l'œuvre de l'artiste et Droit administratif prônant l'inaliénabilité du domaine public les avis étaient partagés. Nous avons pour cela choisi de questionner des experts juridiques afin de savoir quels étaient les droits de la Ville de Lyon et surtout jusqu'à quel point un artiste pourrait s'opposer à la restructuration de l'espace public.

LES ATTENTES DU DÉBAT

Le 19 juin 2014, l'ensemble du travail mené a été présenté à un public composé d'élus, de citoyens, d'experts, d'acteurs du monde économique et de partenaires de la Jeune Chambre Economique de Lyon, ... tous réunis à l'occasion d'une soirée d'échanges et de débat, qui s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Commerce Européenne.

Après une première partie consacrée à la présentation des projets, la parole fut donnée à deux avocates spécialisées en Droit Public et en Droit de la Propriété Intellectuelle.

ARGUMENTAIRE JURIDIQUE

Marie **DUVERNE-HANACHOWICZ**

Avocat Associé Cabinet Lamy-Lexel

Nathalie **NGUYEN**

Avocat Associé Cabinet Nguyen

La question de la restructuration de la place des Terreaux soulève la question de la possibilité pour la ville de modifier l'œuvre de Daniel Buren.

Un tel projet met donc en opposition d'une part le droit d'auteur de l'artiste et d'autre part la faculté pour la puissance publique propriétaire d'une œuvre de réaliser des transformations sur cette œuvre.

.....

« LE DROIT AU RESPECT DE L'ŒUVRE COMME ATTRIBUT DU DROIT D'AUTEUR »

.....

L'importance du droit d'auteur est en effet précisée à l'article L 121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle qui dispose que :

- › L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.
- › Ce droit est attaché à sa personne.
- › Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible à cause de mort aux héritiers de l'auteur.
- › L'exercice peut-être conféré à un tiers en vertu de dispositions testamentaires.

« Par principe, on ne peut pas toucher son œuvre car une œuvre est empreinte de la personnalité de l'artiste, elle est donc intangible.

A cela s'ajoute la notion d'originalité de l'œuvre. On ne peut pas y porter atteinte.

En revanche, on peut en mesurer les risques ».

Du droit perpétuel découle le droit à l'intangibilité.

En principe, il n'y a donc pas lieu de distinguer selon la nature de l'atteinte, destruction, modification ou toute autre altération : Toute modification de l'œuvre est répréhensible.

L'autre conséquence logique de ce texte est que l'auteur est en droit de s'opposer à toute modification ou destruction de son œuvre.

Par ailleurs, lorsque cette œuvre est vendue, notamment à une collectivité publique, l'acquéreur a une obligation de conservation et d'entretien de l'œuvre justement afin d'en assurer son intangibilité.



.....

**« L'OPPOSITION ENTRE LE DROIT D'AUTEUR DE L'ARTISTE
ET LE DROIT DE LA VILLE, PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE »**

.....

Le caractère intangible d'un bien est parfois contredit en raison de l'existence de droits concurrents. Le plus souvent, il y aura une tension entre le droit d'auteur de l'artiste et le droit du propriétaire de l'œuvre.

A ce titre la jurisprudence a reconnu que, dans certaines circonstances, l'intangibilité de l'œuvre pouvait céder notamment en présence de nécessités découlant de l'utilisation du bien. Il s'agit le plus souvent de nécessités de service public.

Le juge pourra accueillir favorablement la demande de modification/destruction de l'œuvre mais à la double condition que les modifications soient indispensables et qu'elles soient entourées d'un certain nombre de garanties de nature à préserver les droits d'auteur.

En pratique, l'auteur n'a pas un droit absolu à l'intangibilité de son œuvre comme il a été précisé par la jurisprudence, notamment dans le cadre d'arrêts du Conseil d'Etat (Cf. Conseil de fabrique de la cathédrale de Strasbourg du 14 juin 1999) ou de la 1ère chambre civile de la Cour de Cassation (Cf. 7 janvier 1992 n°90-17.534) qui évoquent l'adaptation à des besoins nouveaux.

Au regard de ces arrêts, on constate que l'intégrité portée à l'œuvre a été reconnue possible quand il y avait des impératifs techniques, économiques ou relevant de la sécurité publique.

Dans de rares hypothèses, l'impératif esthétique a été retenu comme raison valable de procéder à la modification/destruction de l'œuvre. (Cf. Cour d'appel de Paris du 24 juin 1994).

Par ailleurs, les juges sont vigilants sur le fait que l'œuvre ait été exposée suffisamment longtemps pour que l'auteur ait pu jouir de ses prérogatives. Ce qui peut être invoqué en l'espèce puisque l'œuvre est exposée depuis 1994, soit plus de 20 ans.

Enfin, le juge va vérifier l'adéquation d'une atteinte proportionnée entre la mesure envisagée et l'atteinte portée à l'œuvre.

La jurisprudence est en l'état plutôt réceptive aux demandes de modification de propriétaires. Si les atteintes manifestement abusives sont bien sanctionnées (Cf. Arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes du 27 décembre 2002 condamnant la ville de Cholet à 30 K€ d'indemnités, sur le fondement que les modifications apportées par la ville, par leur ampleur, portent atteinte au droit moral des architectes), le juge prend en compte le besoin de la ville de se modifier et faire évoluer l'environnement des citoyens.

.....

**« INCERTITUDE QUANT À LA NÉCESSITÉ D'OBTENIR LE CONSENTEMENT DE L'AUTEUR
POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX »**

.....

Cette question peut être facilement résolue si le contrat liant le Grand Lyon / Métropole et l'artiste précise ce point-là.

A défaut, il faut se référer aux décisions rendues qui diffèrent selon que l'on est en face de la juridiction administrative ou judiciaire.

Pour la juridiction judiciaire, il est nécessaire que le propriétaire ait tenté d'obtenir l'assentiment de son projet auprès de l'artiste.

Pour la jurisprudence administrative rien n'est tranché. En effet, dans plusieurs arrêts du Conseil d'Etat cette condition n'est pas mentionnée et pour plusieurs auteurs (Cf. Claire Malwé RDI 2011 et Jean-David Dreyfus ADJA 2006) cette condition d'assentiment n'est pas exigée.

“ IL Y A DES LEVIERS POUR DÉROGER AUX PRINCIPES,
PAR CONTRE IL FAUT LE FAIRE DANS **LE RESPECT ET LA BONNE FOI**,
EN BASANT LA DÉMARCHE SUR LA **PRISE EN COMPTE DES ALÉAS**

”

CONCLUSION

Le projet Place Ô Visions mené par la Jeune Chambre Economique de Lyon a révélé plusieurs points essentiels sur lesquels nous espérons que les repreneurs du projet pourront s'appuyer pour donner suite au débat.

L'ATTACHEMENT DES LYONNAIS

- › Les lyonnais aiment la place des Terreaux
- › Les lyonnais aiment l'œuvre originale de Daniel Buren et reconnaissent son talent
- › Les lyonnais souhaitent pouvoir profiter de cette place grâce à des aménagements complémentaires et adaptés

UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

- › Les lyonnais ne supportent plus l'état de dégradation de la place
- › L'œuvre d'aujourd'hui n'est plus la même qu'à l'origine
- › Des questions de sécurité se posent pour son usage au quotidien

DES POSSIBILITES ET DE L'ESPOIR

- › Les projets des élèves architectes nous ont permis d'ouvrir le champ des possibles
- › Entre créativité et praticabilité les idées ne manquent pas
- › Une situation juridique complexe mais non bloquée même en cas d'opposition

Les enjeux de la place de la place des Terreaux sont multiples : les valeurs historiques, architecturales de la place des Terreaux se mêlent à l'intérêt et l'amour des lyonnais pour ce lieu symbolique. Place aux visions !

REMERCIEMENTS

POUR LEUR SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER ...

- › Le CIC Lyonnaise de Banque
- › L'Ecole de Commerce Européenne
- › Le Centre d'Affaire le « 21 »
- › Le cabinet Nicolas Jacob et Associés
- › L'association Explora Lyon

POUR LEUR CONTRIBUTION INTELLECTUELLE À L'AVANCÉE DU PROJET ...

- › L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon ainsi que ses étudiants de la promotion 2014 du Master 2 «Architecture, Formes, Transformations»
- › Maître Marie Duverne-Hanachowicz, Avocat Associé Cabinet Lamy-Lexel et Maître Nathalie Nguyen, Avocat Associé Cabinet Nguyen
- › Henri Chabert, Adjoint au Maire de Lyon de 1989 à 2001 chargé de l'Urbanisme et Vice-Président de la Communauté Urbaine de Lyon en charge de l'Aménagement et du Développement urbain
- › Yves Gascoin de l'association « Les Droits du Piéton »
- › Sidonie VERJAT de l'association des « Habitants du Quartier des Capucins »
- › Véronique Nether et Vincent Martin Payen de l'association « Renaissance du Vieux Lyon »
- › Les nombreux Lyonnais qui ont répondu à nos sollicitations tout au long du projet notamment lors de la phase de sondages

POUR LEUR SOUTIEN MORAL ET LEUR ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LEUR MANDATURE ...

L'ensemble des présidents de la Jeune Chambre Économique de Lyon, Ronan Mahéo, Damien Baptiste, Stéphanie Cochet et Dorothée Leiseing, ainsi que L'Association Française des Sénateurs JCE pour son soutien via la remise du Prix Yvon Chotard.

POUR LEUR TRÈS FORTE IMPLICATION À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET...

Les membres de la Jeune Chambre Économique et en particulier ceux ayant participé activement à la commission Place Ô Visions à savoir, Damien Baptiste, Caroline Drouillet, Bertille Dalmasso, Sébastien Bosse-Platière, Anne-Lise Torre, Olivia Aurelle, Nicolas Delage, Audrey Guerra, Nicolas Jacob, Franck Thouny, Philippe Masson, Mélanie Huchet et les deux directeurs de la commission successifs Audrey Rigaud et Benjamin Bayard.

JCE : JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE LYON

LE MOUVEMENT DES JEUNES CITOYENS ENTREPRENANTS

Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02

www.jce-lyon.org

